



Ecole de Karaté de Villebon

Formulaire de dons

RAISON SOCIALE : _____

NOM : _____

PRENOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

TELEPHONE : _____ EMAIL : _____ @

Par ce don, je souhaite soutenir l'action de l'Ecole de Karaté de Villebon
et apparaitre sur le site internet de l'association OUI NON

Montant du don :

100€ 150€ 200€ Autre : €

Pour soutenir l'association, il vous suffit d'imprimer ce formulaire et de nous l'adresser par courrier ou courriel accompagné de votre chèque à l'adresse suivante :

Ecole de Karaté de Villebon – Rue Las Rosas de Madrid – 91140 Villebon sur Yvette

L'Ecole de Karaté de Villebon EKV est une association Loi de 1901 enregistrée à Palaiseau le 10 février 1976 et portant le n° 1731.

Les informations recueillies sont nécessaires pour le traitement de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. Conformément aux dispositions des articles 38 à 40 de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, et aux dispositions des articles 15, 16,17 et 21 du Règlement général européen sur la protection des données (RGPD), vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez nous écrire à l'adresse suivante : rue de Las Rosas de Madrid 91140 Villebon sur Yvette ou par courriel à l'adresse suivante : contact-ekv@ecole-karate-villebon.com

Dispositif fiscal

Sont déductibles en vertu des Art. 200 et 238bis du code général des impôts les dons des particuliers et des entreprises à des associations d'intérêt général telles que l'EKV bénéficient d'une réduction d'impôt sur le revenu ou sur les sociétés selon le cas.

Un reçu fiscal vous sera adressé par courrier postal à réception de votre don.

L'EKV vous remercie de votre soutien